

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

DOSSIER PEDAGOGIQUE

SECTION

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

CODE : 71 11 01 S 32 D4

DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 20 août 2018,
sur avis conforme du Conseil général**

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

1. FINALITES DE LA SECTION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette section doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale et culturelle ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

Conformément au champ d'activité et aux tâches décrites dans le profil professionnel ci-annexé et approuvé par le Conseil supérieur de l'enseignement de promotion sociale, cette section vise à permettre à l'étudiant de développer :

des compétences communes pour répondre d'une manière adéquate à l'évolution socio-économique du secteur tertiaire :

- ◆ communication,
- ◆ économie générale,
- ◆ organisation des entreprises et du monde de la finance,
- ◆ utilisation de l'outil informatique ;

des compétences professionnelles pour répondre aux différentes fonctions liées aux métiers de la comptabilité :

- ◆ comptabilité générale et analytique,
- ◆ informatisation des systèmes comptables,
- ◆ participation à l'élaboration d'une politique de gestion,
- ◆ contrôle interne et stratégies financières,
- ◆ fiscalité des personnes physiques et des sociétés,
- ◆ traitement de dossiers liés à des opérations financières.

2. UNITES D'ENSEIGNEMENT CONSTITUTIVES DE LA SECTION

Intitulés	Classement de l'unité	Codification de l'unité	Domaine de formation	Unités déterminantes	Nombre de périodes	Nombre ECTS
INFORMATION ET COMMUNICATION PROFESSIONNELLES	SEG	035022U32D2	002		40	3
DROIT CIVIL	SJ	713201U32D2	703		40	3
DROIT COMMERCIAL	SJ	713301U32D2	703	X	50	4
DROIT SOCIAL	SJ	713401U32D2	703		50	4
MATHEMATIQUES FINANCIERES	SEG	715304U32D1	702		40	4
ELEMENTS DE STATISTIQUE	SEG	013203U32D2	002		40	3
FAITS ET INSTITUTIONS ECONOMIQUES	SEG	715101U32D2	702		60	5
COMPTABILITE GENERALE : PRINCIPES ET FONDEMENTS	SEG	711206U32D1	702		160	13
COMPTABILITE GENERALE APPROFONDIE	SEG	711203U32D1	702	X	60	5
COMPTABILITE ANALYTIQUE : PRINCIPES ET FONDEMENTS	SEG	711301U32D1	702	X	80	7
ORGANISATION DES ENTREPRISES ET ELEMENTS DE MANAGEMENT	SEG	718211U32D2	702		40	4
COMPTABILITE ET DROIT DES SOCIETES	SEG	711402U32D3	702	X	80	7
CONTROLE ET CRITIQUE DES COMPTES ANNUELS	SEG	711601U32D2	702	X	80	7
STRATEGIE FINANCIERE ET GESTION BUDGETAIRE	SEG	711602U32D2	702	X	60	5
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (T.V.A.)	SEG	712301U32D2	702	X	40	4
IMPOT DES PERSONNES PHYSIQUES (I.P.P.)	SEG	712201U32D2	702	X	80	7
INFORMATIQUE : LOGICIELS TABLEUR ET GESTIONNAIRE DE BASES DE DONNEES	SEG	754603U32D2	710		80	6
INFORMATIQUE : LOGICIELS D'EDITION ET DE COMMUNICATION	SEG	754604U32D2	710		40	3
COMPTABILITE : APPLICATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTIL INFORMATIQUE	SEG	711802U32D1	702	X	60	5
INFORMATISATION DES SYSTEMES COMPTABLES	SEG	711801U32D3	702		40	3

LANGUE ETRANGERE						
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE1	LLT	730191U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	730192U32D2	706		80	7
NEERLANDAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	730193U32D2	706		80	7
ou						
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE1	LLT	730291U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	730292U32D2	706		80	7
ANGLAIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	730293U32D2	706		80	7
ou						
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT	LLT	730391U32D2	706		80	7

SUPERIEUR - UE1						
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	730392U32D2	706		80	7
ALLEMAND EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	730393U32D2	706		80	7

ou

ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE1	LLT	730491U32D2	706		80	7
ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	730492U32D2	706		80	7
ESPAGNOL EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	730493U32D2	706		80	7

ou

ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE1	LLT	730591U32D2	706		80	7
ITALIEN EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	730592U32D2	706		80	7
ITALIEN EN SITUATION APPLIQUEE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	730593U32D2	706		80	7

ou

LUXEMBOURGEOIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE1	LLT	731691U32D2	706		80	7
LUXEMBOURGEOIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE2	LLT	731692U32D2	706		80	7
LUXEMBOURGEOIS EN SITUATION APPLIQUE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - UE3	LLT	731693U32D2	706		80	7

STAGES

BACHELIER : STAGE D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE	SEG	711102U32D1	702		240/20	5
STAGE D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE : BACHELIER EN COMPTABILITE	SEG	711103U32D2	702		120/20	8

OPTION GESTION

BANQUE ET FINANCE	SEG	717201U32D2	702		60	5
COMPTABILITE ANALYTIQUE A3PPROFONDIE	SEG	711303U32D1	702	X	40	3
NOTIONS DE FISCALITE DE L'ENTREPRISE	SEG	712203U32D1	702		40	4
MANAGEMENT STRATEGIQUE	SEG	718204U32D2	702	X	140	12

OPTION BANQUE ET FINANCE

BANQUE ET FINANCE	SEG	717201U32D2	702		60	5
FINANCE APPROFONDIE	SEG	717401U32D1	702	X	140	12
BASES TECHNIQUES DE L'ASSURANCE	SEG	716436U32D1	703		40	3
NOTIONS DE FISCALITE DE L'ENTREPRISE	SEG	712203U32D1	702		40	4

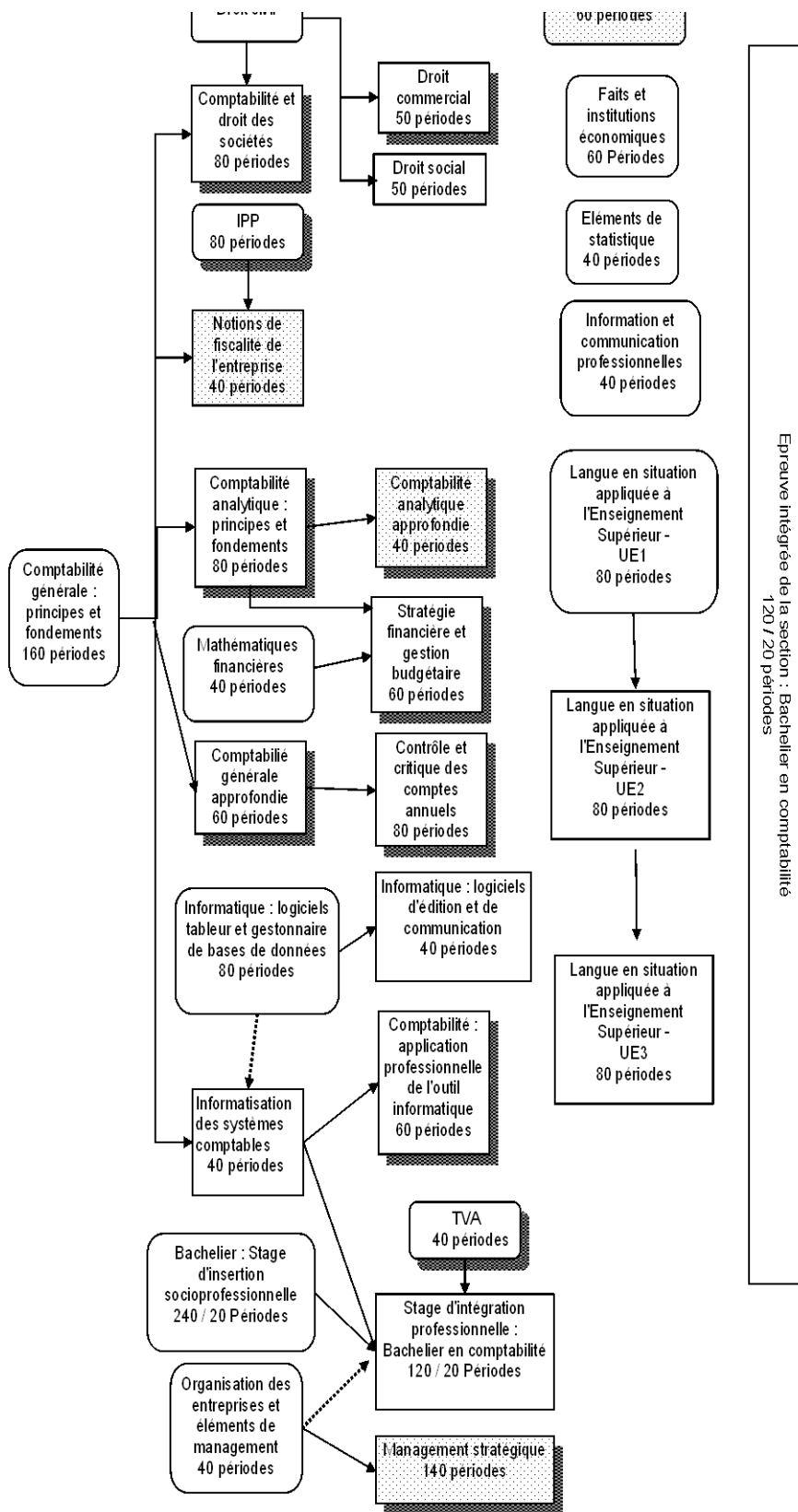
OPTION FISCALITE						
FISCALITE DE L'ENTREPRISE	SEG	712202U32D2	702	X	80	7
ENREGISTREMENT ET SUCCESSIONS	SEG	712304U32D2	702		40	3
FISCALITE EUROPEENNE	SEG	712601U32D1	702		40	3
PRATIQUE DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE (T.V.A.)	SEG	712302U32D1	702	X	50	4
FISCALITE - MATIERES SPECIALES	SEG	712205U32D1	702	X	70	7

EPREUVE INTEGREE						
EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION : BACHELIER EN COMPTABILITE	SEG	711101U32D2	702		120/20	20

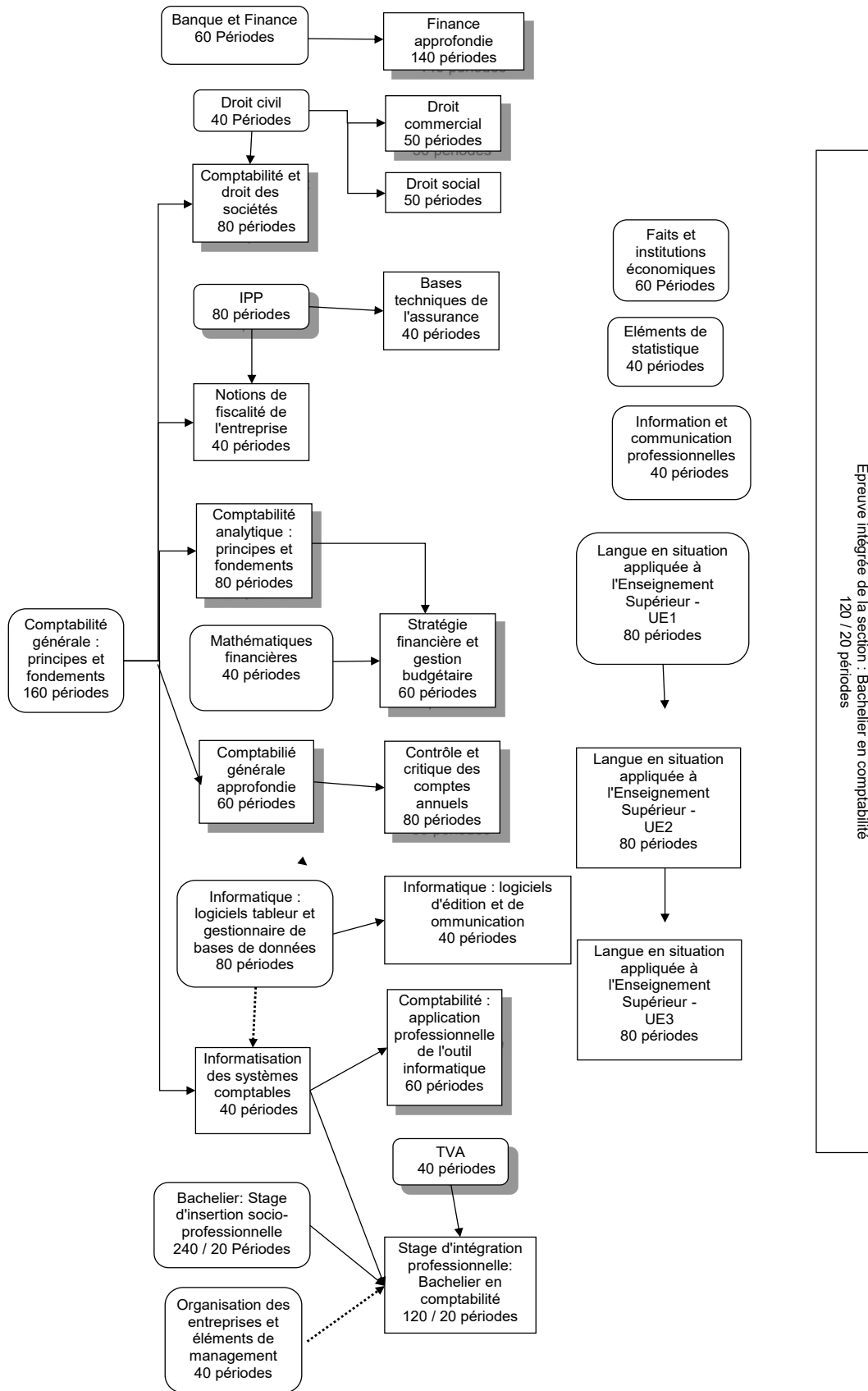
TOTAL DES PERIODES DE LA SECTION	
A) nombre de périodes suivies par l'étudiant	2220
B) nombre de périodes professeur	1800
C) Total ECTS	180

3. MODALITES DE CAPITALISATION

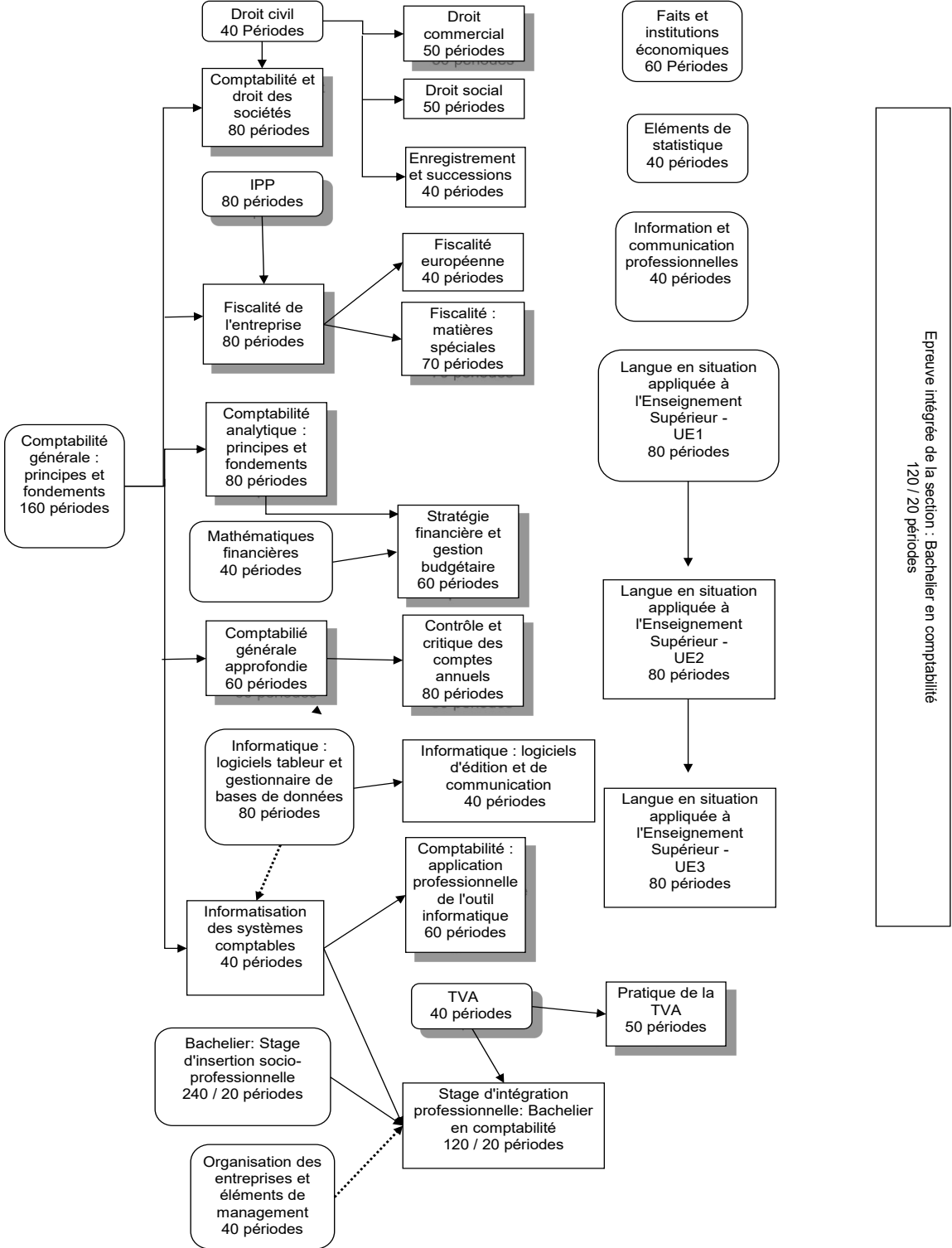
3.1. OPTION GESTION



3.2. OPTION BANQUE ET FINANCE



3.3 OPTION FISCALITE



La durée de validité des attestations de réussite des unités d'enseignement déterminantes, dans le cadre du processus de capitalisation, ne peut excéder 6 ans.

4. TITRE DELIVRE A L'ISSUE DE LA SECTION

Diplôme de "Bachelier en comptabilité" .

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE
ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT
ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

CONSEIL SUPERIEUR DE L'ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE

Profil professionnel

BACHELIER EN COMPTABILITE

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE TYPE COURT

DOMAINE : SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION

Approuvé par le Conseil général de l'Enseignement de Promotion sociale le 30 mars 2006

BACHELIER EN COMPTABILITE¹

I. CHAMP D'ACTIVITE

Le bachelier en comptabilité¹ est responsable de l'organisation et de la tenue des comptes particulièrement en comptabilité générale et en comptabilité analytique, dans le respect des règles déontologiques.

Il rassemble, coordonne et vérifie les données comptables, dans le respect des prescriptions légales.

Il établit régulièrement et présente sous forme normalisée les documents comptables et fiscaux légaux : bilan annuel, compte de résultats, déclarations, et toute information comptable demandée par la Direction.

Il est l'interlocuteur privilégié de l'équipe des gestionnaires de l'entreprise auxquels il apporte les éléments chiffrés menant à l'élaboration d'une politique de gestion.

Il est amené à analyser une situation comptable et exerce des activités connexes d'ordre financier, fiscal et social.

Dans cette optique, il développe des qualités de communicateur efficace.

En fonction de sa spécialisation,

- ◆ il conseille les gestionnaires dans la conception de leur stratégie globale notamment quant aux impacts financiers des hypothèses envisagées ;
- ◆ il élabore ou participe à l'élaboration de stratégies fiscales et prépare et organise la défense des intérêts qu'il représente dans les recours ;
- ◆ intégré dans une équipe de gestionnaires financiers spécialisés et sous leur responsabilité, il traite des dossiers de financement, gère des portefeuilles de valeurs mobilières et exécute des opérations classiques sur les marchés financiers.

II. TACHES

- ◆ Assumer la responsabilité de la tenue des comptes en conformité avec les règles de droit comptable, fiscal, social et de droit des sociétés, depuis la saisie des pièces comptables jusqu'à la présentation des bilans et autres déclarations légales ;
- ◆ assurer l'interface entre tous les interlocuteurs pour élaborer les documents comptables de synthèse et les présenter, y compris dans une langue étrangère ;
- ◆ coordonner et contrôler les applications et les procédures comptables des différents services ;
- ◆ utiliser l'outil informatique au service de la gestion ;
- ◆ appliquer et développer les connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession ;
- ◆ rendre accessible l'exploitation des données chiffrées dans le respect de la confidentialité des informations traitées.

¹ Le masculin est utilisé à titre épique.

III. DEBOUCHES

- ◆ Petites, moyennes et grandes entreprises ;
- ◆ professions libérales ;
- ◆ services publics et privés ;
- ◆ institutions internationales.